

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**PORTANT AFFECTATION ET FONCTIONS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°V062241022001732001 publiée légalement par arrêté n°2024-10-29 en date du 31 octobre 2024 par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Département du Pas-de-Calais,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la candidature présentée par madame Emile Dhersin,

Vu le courrier de mobilité en date du 16 janvier 2025,

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Madame Emilie Dhersin, titulaire du grade d'attaché principal, est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille – service départemental de la coordination des politiques enfance et famille – bureau observation et pilotages des dispositifs, à compter du 1<sup>er</sup> février 2025.

La résidence administrative de l'intéressée est fixée à Arras.

**Article 2 :**

À compter de cette même date, madame Emile Dhersin, attaché principal, exercera les fonctions de chef de bureau.

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20250210-RH15281CD0225-AI  
Date de télétransmission : 19/02/2025  
Date de réception préfecture : 19/02/2025

**Article 3 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 10 février 2025  
Pour le Président du Conseil départemental,

**Notifié le :**

**Signature de l'agent :**



Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale
- Madame Emilie Dhersin (15281)
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20250210-RH15281CD0225-AI  
Date de télétransmission : 19/02/2025  
Date de réception préfecture : 19/02/2025